



**CRÉDIT AGRICOLE
ATLANTIQUE VENDÉE**
Banque et Assurances

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE
Société Coopérative à Capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – 440 242 469 RCS Nantes
Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance), sous le numéro 07 023 954 – N° TVA FR 57 440 242 469
Siège social : Route de Paris – 44949 Nantes Cedex 9 – Tél. 02 40 30 55 55 - Fax 02 40 30 55 77
www.ca-atlantique-vendee.fr

CIERC - OUVERTURE DE COMPTE

Madame, Monsieur

Vous venez de rejoindre le Crédit Agricole Atlantique Vendée et nous vous en remercions. Nous avons le plaisir de vous remettre le présent dossier d'entrée en relation, dans lequel vous trouverez :

- **la liste des pièces justificatives à fournir :**
 - pour l'ouverture du compte
 - ou pour toute modification du Club d'Investissement
- **les différentes étapes de la constitution du dossier**

L'ensemble de votre dossier (copies des justificatifs) est à retourner à votre conseiller qui se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous adressons également une fiche synthétisant le fonctionnement d'un compte indivis.

Jacques RACAPE

Directeur d'Agence

Tournez SVP

PIECES JUSTIFICATIVES

A fournir pour l'ouverture du compte

Pour information : toute banque est tenue de justifier, notamment auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (ACPR) d'une parfaite connaissance de ses clients. Dans ce cadre, et pour les Clubs d'investissement, sont demandées les pièces suivantes :

JUSTIFICATIFS RELATIFS AU CLUB D'INVESTISSEMENT	DEFINITION/CARACTERISTIQUES	MENTIONS/ELEMENTS OBLIGATOIRES
LA CONVENTION PORTANT CREATION DU CLUB D'INVESTISSEMENT (OU STATUTS)	Convention d'indivision définissant notamment le nom du Club, son projet, ses modalités de fonctionnement (nombre d'adhérents, obligations des membres, durée, processus de décision, désignation du représentant et pouvoirs etc...)	<p>Date d'établissement de la convention (ou des statuts)</p> <p>Signature par TOUS les membres du CIERC</p> <p>NB : certaines clauses doivent impérativement figurer dans les statuts si le Club souhaite bénéficier du régime fiscal dérogatoire en vigueur</p>
FICHES D'ADHESION POUR CHAQUE ADHERENT	Fiche qui permet de recueillir un exemplaire de la signature des adhérents et en particulier de leurs représentants légaux lorsqu'ils sont mineurs, de déterminer l'identité des indivisaires, de s'assurer de la validité de leur adhésion au Club.	<p>Signature de l'adhérent ;</p> <p>Si l'adhérent est mineur : signature des deux représentants légaux</p>
LE PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE NOMMANT LE OU LES MANDATAIRES HABILITE(S) A OUVRIR ET FAIRE FONCTIONNER LE COMPTE	<p>Compte rendu des décisions prises par les indivisaires, notamment de celle portant sur la nomination du mandataire de l'indivision (président, ou gérant ou autre...).</p> <p>Le régime juridique de l'indivision nécessite <u>l'accord unanime des membres</u> de l'indivision pour la désignation du mandataire.</p>	<p>Nom du Club d'Investissement</p> <p>Adresse du Club d'Investissement</p> <p>Date de la réunion</p> <p>Identité (nom-prénom) et qualité (gérant-président-trésorier ou autre) du/des mandataires habilités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvrir le compte ; - signer la convention d'ouverture de compte et en accepter les conditions particulières notamment tarifaires et les conditions générales ; - Effectuer sur le compte tous actes d'administration et de disposition (en ce compris la clôture du compte) dans les conditions prévues dans la convention d'ouverture de compte ; <p><u>(cette mention doit figurer expressément dans le PV)</u></p> <p>Signature de tous les membres</p>

* voir BOI-RPPM-RCM-40-20-2012012. Selon réglementation fiscale en vigueur au 01/11/2015, susceptible d'évolutions.

JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX CO TITULAIRES	DEFINITION/CARACTERISTIQUES	MENTIONS/ELEMENTS OBLIGATOIRES
PIECE D'IDENTITE DE CHAQUE ADHERENT	-Carte Nationale d'Identité -Permis de Conduire -Passeport	Passeport Carte nationale d'identité en cours de validité Permis de conduire avec photo ressemblante
JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE CHAQUE ADHERENT	-Facture électricité, gaz, téléphone, eau -Quittance de loyer émise par un organisme -Attestation d'assurance logement -Avis d'imposition	Document de moins de 1 an
SI ADHERENT MINEUR	CNI, ou passeport ou livret de famille + Pièce d'identité et justificatif de domicile des représentants légaux	Idem Pièce d'identité et justificatif de domicile ci-dessus
SI ADHERENT MAJEUR HEBERGE PAR UN TIERS	Attestation d'hébergement + Pièce d'identité et justificatif de l'hébergeur	Idem Pièce d'identité et justificatif de domicile ci-dessus

*Validité de la CNI Française : Mineurs : 10 ans, Majeur : 15 ans pour CNI émise à partir du 01/01/2004

Tournez SVP

PIECES JUSTIFICATIVES

A fournir pour toute modification du Club d'Investissement

Pour information : toute banque est tenue de justifier, notamment auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (ACPR) d'une parfaite connaissance de ses clients. Dans ce cadre, et pour les Clubs d'investissement, sont demandées les pièces suivantes :

JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX MODIFICATIONS DU CLUB D'INVESTISSEMENT	DEFINITION/CARACTERISTIQUES	MENTIONS/ELEMENTS OBLIGATOIRES
FICHES D'ADHESION POUR LE NOUVEL ADHERENT	Fiche qui permet de recueillir un exemplaire de la signature du nouvel adhérent et en particulier de leurs représentants légaux lorsqu'il est mineur, de déterminer l'identité des indivisaires, de s'assurer de la validité de leur adhésion au Club.	Signature de l'adhérent Si l'adhérent est mineur : signature des deux représentants légaux
<ul style="list-style-type: none"> LE PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE MENTIONNANT LE NOM DU NOUVEL ADHERENT ET/OU <ul style="list-style-type: none"> LE PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE MENTIONNANT LE NOM DE L'ADHERENT SORTANT 	Compte rendu des décisions prises par les indivisaires, et notamment de celles portant sur l'entrée d'un ou plusieurs nouveaux adhérents, le retrait d'un ou plusieurs adhérents, la confirmation de l'identité du représentant de l'indivision, ou la modification de ce dernier.	QUELQUE SOIT LE CAS (ENTREE ET/OU RETRAIT D'ADHERENT(S)) : <ul style="list-style-type: none"> . Nom du Club d'Investissement . Adresse du Club d'Investissement . Date de la réunion . Signature par tous les membres (actuels + nouveaux en cas d'entrée + sortants en cas de retrait) EN CAS D'ENTREE <ul style="list-style-type: none"> . Les membres de l'indivision accepte le nouvel adhérent (nom-prénom) ; . Le nouvel adhérent confirme le mandataire en place et ses pouvoirs sur le compte (Effectuer sur le compte tous actes d'administration et de disposition, en ce compris la clôture du compte, dans les conditions prévues dans la convention d'ouverture de compte) ; . Le nouvel adhérent déclare avoir accepté les conditions particulières notamment tarifaires et les conditions générales de la convention de compte par la remise qu'il lui en a été faite par le mandataire. EN CAS DE SORTIE Les membres de l'indivision accepte le retrait de l'adhérent sortant ;
SI CHANGEMENT DE MANDATAIRE : LE PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE NOMMANT LE NOUVEAU MANDATAIRE SIGNE PAR TOUS	Le régime juridique de l'indivision nécessite <u>l'accord unanime des membres</u> pour les actes ci-dessus mentionnés.	EN CAS DE CHANGEMENT DE MANDATAIRE Identité (nom-prénom) et qualité (gérant-président-trésorier ou autre) du mandataire habilité à : <ul style="list-style-type: none"> - signer la nouvelle convention d'ouverture de compte et en accepter les conditions particulières notamment tarifaires et les conditions générales ; - Effectuer sur le compte tous actes d'administration et de disposition (en ce compris la clôture du compte) dans les conditions prévues dans la convention d'ouverture de compte ; <u>(ces mentions doivent figurer expressément dans le PV)</u>

JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX NOUVEAUX CO TITULAIRES	DEFINITION/CARACTERISTIQUES	MENTIONS/ELEMENTS OBLIGATOIRES
PIECE D'IDENTITE DE CHAQUE ADHERENT	-Carte Nationale d'Identité -Permis de Conduire -Passeport	Passeport Carte nationale d'identité* en cours de validité Permis de conduire avec photo ressemblante
JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE CHAQUE ADHERENT	-Facture électricité, gaz, téléphone, eau -Quittance de loyer émise par un organisme -Attestation d'assurance logement -Avis d'imposition	Document de moins de 1 an
SI ADHERENT MINEUR	CNI, ou passeport ou livret de famille + Pièce d'identité et justificatif de domicile des représentants légaux	Idem Pièce d'identité et justificatif de domicile ci-dessus
SI ADHERENT MAJEUR HEBERGE PAR UN TIERS	Attestation d'hébergement + Pièce d'identité et justificatif de l'hébergeur	Idem Pièce d'identité et justificatif de domicile ci-dessus

* Validité de la CNI Française : Mineurs : 10 ans, Majeur : 15 ans pour CNI émise à partir du 01/01/2004

Tournez SVP

JUSTIFICATIFS RELATIFS AU(X) NOUVEAUX MANDATAIRE(S)	DEFINITION/CARACTERISTIQUES	MENTIONS/ELEMENTS OBLIGATOIRES
PIECE D'IDENTITE DE CHAQUE NOUVEAU MANDATAIRE	-Carte Nationale d'Identité -Permis de Conduire -Passeport	Passeport Carte nationale d'identité en cours de validité Permis de conduire avec photo ressemblante
JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE CHAQUE NOUVEAU MANDATAIRE	-Facture électricité, gaz, téléphone, eau -Quittance de loyer émise par un organisme -Attestation d'assurance logement -Avis d'imposition	Document de moins de 1 an
SI ADHERENT MAJEUR HEBERGE PAR UN TIERS	Attestation d'hébergement + Pièce d'identité et justificatif de l'hébergeur	Idem Pièce d'identité et justificatif de domicile ci-dessus

* Validité de la CNI Française : Mineurs : 10 ans, Majeur : 15 ans pour CNI émise à partir du 01/01/2004